

Chauffeur de collecte EFS (Etablissement Français du Sang)



Catégorie(s) professionnelle(s):

- Employé position 2.
- Equivalent filière technique (corps des personnels de la filière ouvrière et technique).

Condition(s) diplômante(s):

- BAC ou BAC pro.
- Diplôme souhaité: AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d’Urgence).
- Diplôme souhaité CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

Cadre(s) juridique(s):

Etablissement Public Industriel et Commercial EFS :

Salarié CDD ou CDI (Convention collective de l’Établissement Français du sang de 2002; avenant 2008 et dispositions du Code du Travail).

Actualité(s) juridique(s):

Pas d’apports par le Ségur car il n’entre pas dans les dispositifs de celui ci mais une grève a été organisée le 5.11.2020 par les syndicats de l’EFS pour avoir une revalorisation salariale de l’ensemble des professionnels à hauteur de l’accord du Ségur de la Santé .

Réforme des retraites 2019 reporté sine die.

Avenant 15.04.2008 modifiant la Convention Collective de l’Établissement Français du sang de 2002.

Témoignage(s) :

« Je ne vais pas vous dire une meilleure reconnaissance de ma profession parce que je ne veux pas me comparer aux professions de la santé, enfin je veux dire ceux qui sont en lien direct, en contact avec des patients quoi, qui souffrent vraiment de la surcharge de travail et des conditions dans lesquelles ils travaillent. Moi je vous avoue que j’aime mon métier puisqu’il est assez varié, ça me plait et en plus je ne relève pas de la fonction publique hospitalière, je suis salarié. Donc le droit je ne sais pas trop ce qu’il peut nous apporter..., tout simplement permettre de revaloriser le salaire qui est quand même assez faible pour les horaires qu’on fait ».

